

Newsletter en novembre 2020

Chers adhérents,

Beaucoup de choses se sont passées pendant les derniers mois et nous devons malheureusement faire face à une nouvelle vague du coronavirus. Je vous souhaite à tous et à toutes beaucoup de chance et surtout que vous restiez en bonne santé !

Nous avons pu tenir notre Assemblée Générale en août. Je remercie les nombreux adhérents qui ont été présents malgré la situation causée par le Coronavirus. Malheureusement le virus a causé l'annulation d'un de nos événements : le Café Goodbye, qui devait avoir lieu le 15 novembre et que nous devons reporter à l'année prochaine. Notre sujet était intéressant „ le chien thérapeutique et le rôle que les chiens peuvent jouer dans des situations de maladie et de mort. „ Je ne peux que souscrire à cette initiative, qui prendra probablement place en mars 2021.

Notre projet à Flüh est définitivement tombé à l'eau. Nous sommes encore convaincus que nous aurions eu l'autorisation du canton de Solothurn et nous regrettons de ne pas avoir pu nous battre pour être acceptés. Malheureusement le propriétaire a donné la priorité à un autre acheteur et n'avait pas trop envie d'attendre. Je me suis réjouie par contre d'avoir le choix entre deux autres propriétés : une d'entre elles à Rodersdorf et l'autre à Holderbank. Je n'ai malheureusement ni le courage ni la force de persévérer dans une bataille contre les quelques opposants au suicide assisté. Ils sont peu nombreux mais très agressifs. Il nous faudrait aussi une autorisation et le combat pour Flüh a été long et éprouvant. Du coup nous profitons de la paix dans le Oristal et nous nous battons pour la légalisation du suicide assisté dans d'autres pays afin de ne plus avoir besoin de cet appartement pour les étrangers. Nous n'avons pas oublié le projet d'une maison de repos pour les handicapés et les malades incurables. Il nous faut juste un peu de temps.

J'ai bien aimé une émission de la Rundschau à la télévision suisse fin septembre. Dans un portrait qu'on a fait de moi, mon travail a été décrit d'une manière objective qui montre que je ne fais pas qu'accompagner des gens dans la mort. Vous pouvez trouver l'émission sur notre site web.

Je vais refaire un plateau de télévision le 23 novembre. On va montrer la pièce „ Gott „ ( Dieu ) de Ferdinand von Schirach sur les trois chaînes germanophones simultanément ( Suisse , Autriche , Allemagne ) et ensuite il y aura un plateau en live sur la télé suisse , dont le titre sera : „ A qui appartient ma vie ? „

La débat sera au sujet de la pièce de théâtre, du suicide de bilan des personnes âgées et du droit à l'autodétermination, même sans maladie incurable. Je suis invitée au „ Club Spezial „ à Zurich pour participer au débat et j'espère que je saurai bien défendre nos idées. Ce serait bien si quelques adhérents pouvaient appeler pour donner leur opinion par téléphone.

En ce qui concerne mon procès, il n'y a rien de nouveau. Le procureur et mon avocat continuent à se renvoyer la balle. Nous n'aurons une date pour le procès en appel au tribunal cantonal que l'année prochaine. Ce qui est clair, c'est que le procureur n'est pas d'accord avec mon acquittement et que mon avocat n'est pas d'accord avec la condamnation pour avoir gardé des médicaments dans mon cabinet . Il n'y a rien d'autre à faire qu'être patient.



Quant à mon compagnon d' infortune, le Dr Pierre Beck, il n' a pas avancé non plus dans un procès semblable au mien. Il n' a pas non plus de date pour son recours devant le Tribunal Fédéral. Lui aussi, il faut qu' il attende. Pour vous amuser un peu, voici une photo de Pierre Beck et de moi après son procès devant le tribunal cantonal à Genève : partager son malheur l' allège. Valable aussi pour le dessert !

En ce qui concerne mon travail comme médecin généraliste, il y a du nouveau : une doctoresse m' a demandé si elle pouvait reprendre mon cabinet médical. Elle habite dans le village voisin et aimerait avoir son cabinet médical aussi près de chez elle que possible. Par les temps qui courent, on n' a pas souvent la chance de trouver une remplaçante. Voilà pourquoi j' ai accepté de lui laisser mon cabinet après y avoir longuement réfléchi.

Pour moi, c' est évidemment trop tôt. Pour mon procès, j' aurais besoin du soutien de mes patients. Il m' est arrivé tant de fois de recevoir des chocolats ou des fleurs juste au bon moment, juste quand j' en avais besoin lorsque la presse sortait des horreurs sur moi. Je vais regretter ce soutien personnel. Je vais aussi regretter les moments de bonheur liés à la guérison d' un de mes patients, pour moi une sorte de contrepoids à la mort et aux maladies incurables. Du coup, j' aurai plus de temps pour l' association Lifecircle et je m' en réjouis. Je vais me présenter au bureau de la Fédération Européenne des associations pour le droit de mourir, pour contribuer à la légalisation du suicide assisté en Europe.

Et si l' un de vous lit dans les médias que j' ai été élue pour faire partie de ceux qui prennent soin de l' Église (malgré mes activités d' accompagnatrice au suicide) c' est tout à fait vrai . Et je suis hyper contente que la paroisse de Biel-Benken me fasse confiance pour ramener la paix au sein de son comité de direction. C' est aussi une tâche importante que je pourrai assumer après avoir arrêté avec mon cabinet.

Donc, il faut continuer quoi qu' il arrive : allons- y, nous y arriverons ensemble !

Bien cordialement

Erika Preisig, Médecin de famille et  
Présidente de l'association „lifecircle“